



Formation 11.2.4 Superviseurs d'Agents de Contrôle de Sûreté

Prérequis

Au moins 2 ans d'expérience dans le domaine de la sûreté et de la sécurité.

Bonne connaissance des procédures de contrôle de sûreté.

Maîtrise de la langue française (écrit et oral).

Objectifs

Former les participants aux techniques et compétences nécessaires pour superviser efficacement des agents de contrôle de sûreté.

Développer des compétences en gestion d'équipe, communication, et gestion des situations d'urgence.

Garantir la conformité avec les normes de sûreté internationales et nationales dans l'exécution des tâches.

Durée

Formation complète : 3 jours (21 heures).

Modalités et délais d'accès

Inscription : Ouverte toute l'année, sous réserve de places disponibles.

Délai d'accès : Généralement 1 à 2 semaines après inscription.



Tarifs

Coût de la formation : Sur devis. Contactez-nous pour une estimation personnalisée.

Contacts

LA METHODE

Organisme de formation professionnelle

Téléphone : (+33) 01 55 81 44 12 / (+33) 06 29 75 54 79

Email : contact@lamethodeformation.com

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

Supports pédagogiques :

Présentations interactives et études de cas réels.

Exercices pratiques, mises en situation et jeux de rôle.

Documents pédagogiques et supports numériques.

Modalités d'évaluation :

Tests pratiques et théoriques.

Évaluation continue à travers des simulations.

Attestation de formation remise à l'issue de la session.

Accessibilité aux personnes handicapées

Formation adaptée aux besoins des participants.

Référent handicap disponible pour un accompagnement personnalisé.



Programme de Formation

Cadre réglementaire de la sûreté aéroportuaire

Présentation des normes internationales et nationales applicables

Missions et responsabilités des superviseurs en sûreté

Gestion opérationnelle des agents de sûreté

Techniques pour organiser et coordonner les agents de contrôle

Contrôle qualité des opérations réalisées : inspection des passagers, bagages et fret

Analyse et gestion des incidents

Évaluation des anomalies détectées lors des contrôles

Prise de décision et communication avec les autorités compétentes

Sensibilisation aux nouvelles menaces

Détection des techniques émergentes utilisées pour contourner les contrôles

Formation continue des agents pour anticiper et gérer ces menaces

Mises en situation pratiques

Simulation de supervision sur le terrain avec analyse des performances des agents

Gestion d'une situation d'incident simulée en zone de contrôle

Évaluation

Épreuve théorique : QCM sur les rôles et responsabilités des superviseurs

Épreuve pratique : supervision et gestion d'une situation critique simulée

Certification

Validation des compétences après réussite aux évaluations théoriques et pratiques.



Informations Complémentaires

Nombre de participants : Limité à 15 pour garantir une interaction optimale.

Formation adaptable selon les besoins spécifiques des entreprises et des organisations.

Références

Règlement (UE) 2015/1998 de la Commission européenne sur les programmes de formation des agents de contrôle de sûreté.

Arrêté du 26 octobre 2009 relatif à la formation des agents de sûreté dans les entreprises de transport public.

LA METHODE

Organisme de formation professionnelle

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11756619975 auprès du préfet de région d'Île-de-France ».

Adresse du siège social : 181 avenue des Nations 93290 Tremblay-en-France

Siret:92036027800021

N°AUTORISATION CNAPS : FOR-093-2028-07-13-20230865155

N° d'agrément ADEF : 9323070801

Numéro de téléphone : 06.29.75.54.79